

SOMMAIRE

- ***Les vœux du Président***
- ***Le Bilan de la situation en RDC***
- ***Connaissance du Congo : Les Sœurs de S^{te} Marie de Kisantu***
- ***Autour du rite des jumeaux chez les BANTANDU***
- ***Le courrier et les photos de Sœur Cathy***
- ***L'année 1997***
 - ***Réalisations***
 - ***Témoignages***
 - ***Pourquoi une bibliothèque ?***
- ***Dépenses des grands projets 1997***
- ***L'Hymne congolais***

LE MOT DU PRESIDENT

En dépit des difficultés locales, les nombreux projets lancés au cours de l'année 1997 progressent activement : les formations mises en place en vue de l'installation de silos, le rassemblement de milliers de livres destinés à l'ouverture d'une bibliothèque publique etc...En contrepartie, nous constatons localement la réussite de nombreuses activités : récoltes abondantes, formations scolaires et techniques, soins et aides aux plus démunis, réalisation d'objets artisanaux.

Grâce à l'action de chacun, en France, en Europe, en République Démocratique du Congo, les objectifs fixés sont progressivement atteints. D'autres projets peuvent ainsi prendre un nouvel essor.

Il faut continuer à soutenir cette démarche.

Elle est positive, pragmatique, réaliste, simple et enrichissante pour tous. Elle permet à chacun de se réaliser et s'épanouir là où il se trouve, avec les moyens dont il dispose.

Cette action conduit également à mobiliser autour de soi.

Gageons que cette nouvelle année 1998, que je souhaite à tous riche en joies, bonheurs et paix, soit une étape significative vers une société plus humaine et plus juste.

Marc DUBOIS
Président

TEMOIGNAGES

L'Ecole Notre Dame de France, par l'intermédiaire de l'APEL (Association des Parents d'Elèves) et de son Directeur, nous avait reçus au printemps, pendant le Carême, pour **une soirée «Bol de riz et Partage»**. Un beau chèque de solidarité nous a été remis, et nous les en remercions vivement. Voici ce qu'ils nous ont écrit :

....«Je voulais vous écrire ce petit mot de félicitations pour ce que vous faites. Merci d'avoir animé notre soirée «bol de riz» avec votre enthousiasme et votre cœur. Merci pour votre sourire et votre chaleur. Si une autre occasion nous est donnée de vous aider, soyez sûrs que nous penserons à votre association...»

La Veillée-Contes avec Marie-Hélène LOUIS-SERVAIS n'a fait que des heureux, très "redemandeurs" d'une telle soirée. Voici ce que nous écrivent deux amies venues de Genève tout spécialement pour cette soirée :

«En cette nuit du 17 octobre de l'an mille neuf cent...mais cela n'a d'ailleurs plus d'importance : le temps s'est suspendu. Lumière tamisée, ambiance feutrée, nous sommes très vite imprégnées par cette atmosphère particulière créée par Hélène LOUIS-SERVAIS et le son harmonieux et suggestif de son «bâton de pluie» qui nous accompagnera d'un conte à l'autre. Nous avons navigué, une heure et demie durant, dans le monde fantastique, cruel et drôle des contes nourriciers, thème retenu pour cette soirée, où il était question de lait, de manioc, de mil et de miel. La voix chaude et nuancée des conteurs d'autrefois, le visage expressif, tout contribua à nous laisser porter, transporter dans le monde imaginaire évoqué par Hélène LOUIS-SERVAIS.

Le verre de l'amitié gracieusement offert à la fin du spectacle a permis une transition en douceur de la rêverie à la réalité».

Merci Hélène LOUIS-SERVAIS.

Merci pour cette soirée pas comme les autres organisée par l'Association A.S.K.

Marie-Claire et Denise

LE BILAN DE LA SITUATION EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Kisantu, le 20 décembre 1997

Chers Amis,

Dans une de mes lettres, je vous décrivais la situation inquiétante dans laquelle était plongé notre pays. Ce fut à l'occasion de l'arrivée de **Kabila** et de son armée. Plus d'un se demande sans doute ce qu'il en est aujourd'hui (**l'après-Mobutu**).

Dès la prise du pouvoir et la prestation de serment, l'une des premières mesures prises par **Kabila** fut la re-baptisation du pays. Le **ZAIRE** redevient le **CONGO**.

A titre de rappel, voici, en fait, les identités successives de notre pays :

De 1885 à 1908 : le pays s'appelait **l'E.I.C. (l'Etat Indépendant du Congo** : territoire privé de Léopold II, Roi des Belges),
1908 – 1960 : **Congo belge** (colonie belge)
1960 – 1972 : **République Démocratique du Congo** (ou **Congo-Kinshasa**) : indépendance en 1960 et coup d'état de **Mobutu** en 1965
1972 – 1997 : **République du Zaïre** (re-baptisée ainsi par **Mobutu**)
Depuis mai 1997 : **République Démocratique du Congo** (débaptisé et rebaptisé par **Kabila**). Nous voilà alors redevenus «Congolais».

Par conséquent, certaines entités administratives ont dû changer de nom : notre Province (*le Bas-Zaïre*) porte désormais celui de *Bas-Congo*.

Le majestueux fleuve retrouve son nom de toujours, «*le Congo*» ; bientôt les produits seront payés en «*francs congolais*». Le drapeau national a retrouvé ses couleurs originelles : le bleu azuré surplombé de 6 étoiles dorées. «*La Zaïroise*», hymne national du régime de Mobutu, cède sa place à sa sœur aînée, le «*Debout, Congolais*».

Dès leur arrivée à Kinshasa, sans tarder, les soldats de Kabila se sont répartis dans les provinces «*non encore libérées*», le Bas-Zaïre fut la dernière à l'être, sans un moindre coup de feu. Les autorités administratives de la Région avaient décrété une journée chômée pour réserver un accueil chaleureux aux vaillants «*libérateurs*» ; aussi avaient-ils donné à la population la consigne de se munir d'un tissu blanc (symbole de la paix) au passage des nouveaux hommes forts. Comme chacun voulait crier sa joie et chanter la paix retrouvée, on accrochait partout des morceaux de tissu blanc : sur les toits des maisons, les véhicules, les arbres, sur la tête, les bras, au cou, etc... Il n'y avait plus de draps blancs dans les magasins, plus une couche de bébé... L'arrivée de Kabila a été ressentie comme une libération. Le peuple opprimé et écrasé poussait, enfin, un «ouf» de soulagement.

Hélas, la déception ne se fit pas attendre ! Dès la formation du nouveau Gouvernement, et à la vue de la tête des «libérateurs», le peuple eut vite déchanté. On se rendit compte qu'on était gouvernés par des «étrangers». Tout le monde criait au scandale : «Le pays est recolonisé», «Dehors les Rwandais ou les Ougandais !».

Sans tarder, les mesures de restriction tombent : plus de Partis politiques, plus de rassemblements d'ordre politique, port des jupes et pantalons interdits aux femmes, arrestations et bastonnades des suspects (ayant pactisé avec le régime mobutien) ; élections reportées dans deux ans. A cette liste, il faut ajouter l'insécurité générale : tirs nocturnes, vols, cambriolages, assassinats, etc... Immédiatement, pour sécuriser la population, les agents de l'ordre multipliaient les arrestations et les punitions expéditives : oreilles coupées aux voleurs, exécution sommaire des bandits. La population quant à elle rendit une justice arbitraire dans la rue et punit ses coupables : voleurs, sorciers et anciens miliciens de Mobutu étaient dénoncés et brûlés vifs sur des places publiques. Scènes filmées et retransmises sur les antennes de la télévision nationale. Heureusement, ces pratiques sont dénoncées et condamnées énergiquement, notamment par l'Eglise.

Ces moments d'euphorie passés, on se mit à faire le bilan des «*premiers cent jours de pouvoir*» de Kabila. Du survol de la situation générale du pays, il ressort, qu'eu égard aux priorités pour la reconstruction du territoire national, les sollicitations d'urgence proviennent de tous les secteurs de la vie nationale. Ainsi, le Gouvernement reconnaît, en définitive, que «*tout est priorité* ». Mais, de l'avis des observateurs et du petit peuple, on peut placer à l'actif du gouvernement ces points positifs : vient en tête la «*libération*» de la ville et des routes. En effet, tous les militaires, gendarmes et miliciens qui rackettaient et extorquaient les paisibles passants et voyageurs furent neutralisés. Aéroports, routes, rues, sont libérés de leurs rançonneurs. La route Kisantu-Kinshasa (120 km) qui comptait plus de 10 barrages fut libérée de toute entrave, commerçants et voyageurs circulent désormais sans être inquiétés.

Les militaires de Mobutu sont regroupés et envoyés dans des centres de recyclage pour une rééducation civique, morale et militaire. Les autres (les chefs et la plupart de la garde présidentielle) se sont réfugiés au Congo-Brazza, en Afrique du sud et ailleurs.

Ayant redonné confiance aux opérateurs économiques et aux petits commerçants, le nouveau Gouvernement fait rouvrir les Banques, les guichets croulent sous le poids des briques d'argents. La monnaie se stabilise, les prix des denrées baissent. Deux mois après l'arrivée de Kabila, les fonctionnaires retrouvent le sourire : bien qu'insuffisants encore, les salaires passent de 20 000 à 4 000 000 de Zaïres (dans l'enseignement secondaire) et de 25 000 à 10 000 000 de Zaïres (pour les professeurs d'Université). Avec la réforme monétaire (francs congolais) attendue pour janvier 1998, les espoirs sont permis. Selon l'information captée sur Radio France Internationale, l'inflation qui contenait 3 zéros (plus de 8 000 %) avant Kabila ne s'élève plus qu'à moins de 8 % (décembre 97).

Pour annoncer les couleurs, le Gouvernement avait proclamé une école «presque» gratuite, car il promettait le paiement régulier des enseignants et les frais scolaires demandés aux parents étaient modiques (50 000 Zaïres/élève/trimestre) par rapport aux sommes énormes payées les années passées. Malheureusement, après trois mois de scolarité, devant la minceur de l'enveloppe salariale, les enseignants ont renoué avec la grève et réclamé aux parents de suppléer à leur salaire sous peine de décréter une année scolaire blanche. Les parents ont cédé et nous voilà à l'école de l'ancien Régime où les enseignants sont pris en charge par les parents !

Au plan de la sécurité nationale, depuis quelques mois, Kabila a dû essayer quelques sueurs froides : une révolte militaire à Kinshasa, l'arrestation de Masasu (chef militaire très influent et co-fondateur de l'AFDL), troubles armés dans l'Est du pays (avec les Maï-Maï), rapport des Nations-Unies sur les « *massacres* » des réfugiés rwandais dans le nord-est du pays, protestations de certains leaders politiques et critiques de quelques journalistes, guerre de Brazzaville avec ses obus tombés sur Kinshasa (tuant plusieurs dizaines de Kinois), etc... Exceptées donc ces zones d'ombre, et depuis que la justice expéditive s'est installée dans la rue, les voleurs se sont assagis, le calme et la sécurité reviennent, malgré la persistance de quelques récalcitrants, qu'on met généralement sur le compte des anciens soldats de Mobutu.

Comme chacun le sait, les moyens de communication constituent l'épine dorsale économique. Parmi les éléments qui bloquent le développement d'un pays figurent en bonne position les routes. Une quantité de containers sont encore en souffrance au port de Matadi, faute de moyens d'évacuation sur Kinshasa et à l'intérieur du pays. Mais animées d'une volonté farouche de sortir le pays du borbier, les autorités font des moyens de communication, la priorité des priorités. Et c'est avec bonheur que nous assistons, en ce mois de décembre, au démarrage des travaux de réparation de la route nationale Kinshasa-Matadi.

Voilà en quelques mots, Chers Amis, l'état général de l'ex-Zaïre depuis l'avènement de Kabila. Mais, dans tout ceci, me direz-vous, quelle est la situation des Sœurs de Kisantu ?

Comme annoncé plus haut, contrairement aux autres provinces, théâtre des pillages, des sévices et de la destruction systématique des biens (et des personnes) par les soldats de Mobutu en fuite devant Kabila, la province du « Bas-Zaïre » fut très menacée par les fuyards, mais libérée dans la paix. Kisantu, comme le reste du pays (excepté l'Est, théâtre de divers conflits), coule donc aujourd'hui des jours plus calmes.

Etant donné que la plupart des Sœurs de la Congrégation sont fonctionnaires de l'Etat (enseignantes et soignantes), les premiers salaires de Kabila furent ressentis comme un petit baume dans l'économie de la Congrégation. Mais, vu l'insuffisance de ces salaires en face d'énormes besoins de la Congrégation, les difficultés se font toujours sentir. La première, et la plus lourde, est la santé. Je rappelle que dans notre pays, la sécurité sociale (Mutuelle) n'existant pas, les soins médicaux sont pris en charge à 100 % par les malades et leur famille. Par conséquent, tous les frais de santé des Sœurs (opérations, frais pharmaceutiques) sont supportés par la Congrégation, sans ressources financières consistantes. Le peu d'argent que gagnent les Sœurs est directement englouti dans les grosses dépenses sanitaires (ex. : au début de ce mois, comme acompte sur les frais d'hospitalisation d'une Religieuse aux Cliniques Universitaires de Kinshasa, nous avons dû payer la bagatelle de 104 000 000 de Zaïres, l'équivalent du salaire mensuel d'une trentaine de Sœurs !!!).

De quoi vivent alors ces Sœurs ? Malgré ces difficultés, des communautés et des œuvres nouvelles (écoles, dispensaires, centres sociaux) s'ouvrent à l'intérieur du Diocèse. Le besoin en personnel religieux est très élevé, chaque paroisse voudrait avoir sa communauté de Sœurs vouées à l'éducation des enfants, aux soins des malades, à la pastorale, etc...

Les nouvelles écoles sont équipées, notamment grâce à la générosité de nos bienfaiteurs : dons de livres, de machines à écrire, à coudre, stencileuses, etc...Le Centre pour Handicapés et Jeunes Filles désœuvrées a été doté d'un lot de papier (pour les cartes), de tissus, de fourniture de couture et de teinturerie pour la formation de ses élèves... Dans les dispensaires, des médicaments envoyés sont d'un recours inestimable.

Quant aux Sœurs, depuis deux ans, à côté des ressources habituelles (salaires, vente des hosties, des uniformes scolaires, de l'agriculture, etc...), une autre ressource financière a été lancée : la culture maraîchère. Comme vous le savez, les semences potagères achetées en France et expédiées par l'ASK sont distribuées aux paysans et à nos communautés religieuses. A la récolte, 60 % reviennent aux paysans et 40 % aux Sœurs. La **Sœur Adolphine**, responsable et réalisatrice de ce projet à Kisantu, ramasse les récoltes des paysans, alimente d'abord les écoles (internats) et vend le surplus à Kinshasa (dans des couvents et des hôpitaux). Chaque communauté a pu ainsi s'alimenter avec des légumes cultivés («faits maison») et même revendre le surplus à Kinshasa. Les lettres des paysans et les rapports détaillés des récoltes (ci-annexés ou dans le prochain journal) témoignent de l'importance de ce projet «semence ASK». L'argent ainsi gagné a servi à payer, par exemple, le personnel du Couvent (chauffeurs, cuisinières, etc...), à régler les factures d'eau, d'électricité, d'hôpital, à payer les études des Sœurs étudiantes, etc...

Les photos vous le prouvent, la petite Rocky (véhicule utilisé chaque semaine par la **Sœur Adolphine** pour évacuer les légumes) est vraiment trop petite. Il était indispensable de faire réparer une ancienne Land Cruiser bâchée. Grâce au concours financier de l'ASK, la dynamique petite Rocky goûte à un repos plus que mérité. Désormais, c'est dans la Land Cruiser que la «*maraîchère de Kisantu*» fait ses rondes dans les villages pour la récolte.

Dans cette période de crise généralisée au Zaïre, qu'aurions-nous fait sans le concours de l'ASK ? Grâce à l'ingéniosité de nos amis belges et français, malgré l'insécurité qui régnait au pays et le mauvais état des routes, jusqu'ici tous nos envois sont parvenus à Kisantu sans perte (containers ou cartons). Actuellement, une agence de fret aérien et maritime tenue par des «Zairois» à Bruxelles et à Paris transporte nos cartons dans la plus grande sécurité, les livre à domicile avec un certificat (+ photo) de réception.

Voilà, Chers Donateurs, dès le début, nous avons fait un pacte de vérité avec vous, c'est pourquoi nous voudrions aujourd'hui vous tenir informés de ce qui se passe chez nous, à Kisantu, depuis les derniers mois.

En cette période de début d'année, au nom de toute la population de Kisantu, de celui des Sœurs de notre Congrégation, et en mon nom personnel, je souhaite à chacun d'entre vous, un Joyeux Noël et une très Bonne Année. Je profite de ce numéro pour réitérer nos remerciements les plus profonds à vous tous, nos Chers Donateurs. Puisse le Tout-Puissant, dispensateur de tous les biens, vous combler de ses bénédictions et de ses grâces.

Bien à vous : Sœur Cathy MATA

CONNAISSANCE DU CONGO

Les Sœurs de S^{te} Marie de KISANTU

Qui sont-elles ? D'où viennent-elles ?

Il s'agit d'une Congrégation d'environ 150 religieuses, indigènes, fondée au début du siècle par le Père Jésuite WERWIMP.

Leurs missions principales, vous les connaissez maintenant : soigner, scolariser, former, promouvoir la femme, éveiller à la Foi.

Elles ne sont que 150 au monde, réparties dans deux pays seulement :

- la République Démocratique du Congo (RDC)
- le Congo Brazzaville

En RDC, elles sont essentiellement basées dans le *Bas-Zaïre*, dont la principale ville diocésaine est KISANTU. Quatre couvents s'y trouvent : la Maison Générale, la Communauté d'Hôpital, la Communauté d'Emmaüs et la Communauté de KINTANU.

Les autres Communautés sont dans des villages environnants, distants quelquefois de plusieurs dizaines de kilomètres : LENFU, NSANDA, KASANGULU, LUILA, MBANZA, NGUNGU, NDEMBO, KIMPEMBA, KIMVULA et à KINSHASA (KIMWENZA, KITEMBO et MONT NGAFULA).

Trois communautés sont à KINSHASA, dans la capitale : dans le quartier de MONT NGAFULA, celui de KITEMBO et celui de KIMWENZA.

Au Congo Brazzaville, jusqu'en août dernier, quatre Communautés y étaient installées, l'une à DOLISIE, l'autre à DIVENIE, une à GOMA TSE TSE et la dernière à NGO.

Depuis les bombardements à l'automne, certaines ont dû fuir et trouver refuge quelque part ; l'inquiétude est grande et demeure...

Pour chacun de vous qui lisez ce journal, il est important de savoir que ces Religieuses sont **SEULES AU MONDE, SEULES A SE DEBATTRE**, dans deux pays en grandes difficultés, depuis des décennies, dans des pays, dits «*en voie de développement*»

- 150 religieuses, qui ne reçoivent aucun soutien d'autres Communautés du même ordre religieux, vivant dans des pays en paix et plus industrialisés, comme c'est le cas de la plupart des Congrégations religieuses ; que ce soient les Sœurs de la Charité, les Franciscaines, les Dominicaines, les Marianistes, etc...etc.....
- 150 religieuses **qui se battent** au quotidien **pour se nourrir, pour survivre** quand leurs salaires (pour celles qui travaillent) ne sont pas payés, ou très insuffisamment, **pour accueillir et former des novices** (la demande est forte)
- 150 religieuses qui, pour la plupart, exercent un métier :
 - dans le domaine de la **santé** : médecins, infirmières,
 - dans le domaine de **l'éducation** : enseignants de la Maternelle au Lycée, en Université, enseignement général ou technique,
 - dans le domaine de **l'Agriculture** : **Sœur Adolphine** est agronome,
 - dans le domaine de **la gestion et de la finance**, comme **Sœur Adolphine, Sœur Stéphanie et Sœur Marie-Thérèse KIMBEMBI**, actuellement en stage dans une banque à KINSHSA,
 - dans le domaine **technique**, **Sœur Isabelle NKOKO**, qui est mécanicienne et que nous accueillons cette année pour être formée à la fabrication des silos à grains.

Quoiqu'il en soit, ce sont 150 religieuses que nous soutiendrons coûte que coûte, quel que soit le régime politique, et le temps qu'il faudra, afin **qu'à travers elles, la population qui les entoure puisse VIVRE dignement et décemment** dans ce pays magnifique qu'ils aiment tous : **leur PAYS**.

Nous continuerons, **ENSEMBLE**, à les aider, à créer une activité économique, à vivre l'Espérance d'un avenir pour tous.

POURQUOI UNE BIBLIOTHEQUE ?


(Extraits du dossier de présentation
de l'Association Biblionef)

- Dans notre monde où la rapidité des progrès techniques met à l'épreuve les capacités d'adaptation et impose à la pensée de s'éveiller, de s'exercer à l'assimilation de savoirs de plus en plus diversifiés, **des centaines de millions d'enfants et d'adolescents restent en marge de toute évolution, car ils n'ont pas accès aux livres et à la lecture.**
- Ainsi risquent-ils de ne pouvoir utilement participer au monde de demain et de devenir une donnée explosive au lieu de mettre leur talent au service d'activités positives. Il est prouvé **qu'en dessous du seuil de 50 % d'alphabétisation, et c'est la situation dans certains pays, aucun développement n'est durable.**
- Mettre tout en œuvre pour éliminer ce facteur futur de déstabilisation est aussi dans l'intérêt bien compris des pays industrialisés, subvenir aux besoins de développement de ces enfants et adolescents représente un devoir moral.
- **Sortir cette jeunesse de l'ignorance et de l'illétrisme, tel est le but que poursuit BIBLIONEF**, fort de son expérience, avec conviction et souci d'efficacité.
- Former ces adultes de demain, leur apprendre à apprécier la lecture, c'est les préserver du vide, c'est augmenter leurs facultés de choix, c'est remplir ces longs moments de loisirs que les hommes auront, dit-on, dans l'avenir et qui, selon l'usage qu'ils en feront, les rendront plus responsables ou moins conscients.

QUELS OBJECTIFS ?

- **BIBLIONEF s'est donc fixé pour objectif de fournir aux enfants désavantagés des livres neufs qui les accompagneront de l'enfance à l'adolescence dans une meilleure connaissance du monde qui les entoure et qui, par l'image et le mot, les aideront à construire les bases solides d'un savoir et d'une conscience auxquels tout être humain a droit.**
- Les livres sont des véhicules d'idées, porteurs d'espoir. Trop souvent les livres donnés et envoyés en grande quantité sont inadaptés aux besoins, entraînant déceptions et critiques envers le donateur.

- Ainsi **BIBLIONEF** met en œuvre tous les moyens nécessaires pour réussir sa mission :
 - **définir les besoins spécifiques** en fonction des destinations, établir des liens étroits avec les partenaires locaux,
 - **réunir des livres neufs** grâce à la collaboration des éditeurs, des distributeurs, du grand public, éditer certains titres choisis, concevoir ou adapter des ouvrages,
 - **acheminer et assurer un suivi des donations** à travers des bibliothèques, des associations, des centres scolaires ou culturels, sous le contrôle de correspondants locaux,
 - **proposer son expérience et ses compétences au milieu associatif, aux initiatives de mécénat, aux institutions** concernées par l'éducation, la culture, la francophonie et le développement, dans la perspective d'une collaboration à long terme.
- **BIBLIONEF** privilégie tous les livres pouvant apporter à ces jeunes des connaissances sur le monde qui les entoure, stimulant ainsi leur curiosité, leur désir d'apprendre. Développer chez eux la joie de lire est aussi essentiel, à travers les contes, la littérature de fiction. Des livres d'images sont également prévus pour les plus petits.

 CONNAISSANCE
de la REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

AUTOUR DU RITE DES JUMEAUX chez les BANTANDU

Comme je vous l'avais déjà expliqué dans l'une de mes correspondances, les BANTANDU constituent une des grandes tribus qui habitent la Province du BAS-CONGO.

En 1950, ma mère avait donné naissance à des jumeaux : une fille et un garçon. C'est donc à cette époque que la Sœur Cathy devait traverser sa première grande crise de jalousie, lorsque nos parents lui ont donné d'un coup une petite sœur et un petit frère, lui faisant perdre de ce fait les privilèges liés à sa qualité de cadette de la famille.

En dépit de mon jeune âge, j'avais alors sept ans, la venue des jumeaux dans notre famille avait marqué ma mémoire et la vie quotidienne à la maison en était altérée. Jusqu'à ce jour, il suffit que j'y pense, les images de cette époque défilent dans ma tête. Dans les lignes qui suivent, je vais essayer de vous en décrire les plus pittoresques.

Dans la société traditionnelle congolaise, donner naissance à des jumeaux était considéré comme un événement exceptionnel. De ce fait, les parents géniteurs de ces enfants avaient droit à une certaine considération, tandis que les jumeaux eux-mêmes étaient considérés comme de véritables mythes. D'où tous les mystères et les rites spéciaux qui entourent leur existence.

Le premier souvenir qui remonte à mon esprit, c'est la clameur et les chants qui avaient retenti dans le village pour saluer la naissance de la petite sœur et du petit frère de Sœur Cathy. A cette époque, vous vous en doutez bien, nos mamans accouchaient encore en grande majorité au village, faute de centres médicaux appropriés. Heureusement, elles étaient assistées par des sages-femmes très expérimentées.

1/ ARRIVEE ET IDENTIFICATION DES JUMEAUX

Immédiatement après la délivrance des deux enfants, les mamans qui avaient assisté à l'accouchement se sont mises à pousser des cris de joie (*biyeki-yeki en kintandu*) et à entonner des chants des jumeaux. C'était en fait pour annoncer à tout le village que des jumeaux venaient de naître.

A cette époque, j'ignorais que dès la naissance des enfants jumeaux, les sages-femmes présentes sur les lieux avaient fait appel à une femme initiée pour déterminer «*la provenance*» de ces jumeaux. En effet, selon les croyances ancestrales, les jumeaux proviennent soit de l'eau (*ku masa en kintandu*), soit des grandes profondeurs érosives de la forêt (*ku mayenga*). Grâce à des signes particuliers que seules ces initiées savent lire, l'origine des jumeaux est annoncée par un chant.

Chant : «**Ku masa batukidi, e yaya nsimba zeto ku masa**»
«**Ils viennent de l'eau, nos jumeaux viennent de....batukidi ;**»
«**L'eau mes frères et sœurs ...**»

S'ils viennent de la forêt, à la place de l'eau, la même chanson dira que nos jumeaux viennent de la forêt.

Autre image gravée dans ma mémoire : les branches de rameaux installées en forme d'arc de triomphe à l'entrée de notre case.

Ce signe particulier, qui y restera pendant toute la période d'allaitement, indique à tout passant la présence ou la naissance des jumeaux dans ce foyer.

On reconnaîtra également les jumeaux et leur mère par les deux points blancs marqués sur leur front, sur les tempes et sur les mains.

Après l'accouchement et les soins habituels prodigués aux nouveaux-nés et à la mère, ceux-ci sont installés dans la case familiale.

Dès cette installation, la mère est entièrement prise en charge par la communauté. Finies les corvées d'aller puiser de l'eau à la source ou à la rivière ! Plus question de s'adonner aux travaux des champs ou d'aller chercher du bois dans la forêt ! Même la nourriture quotidienne pour le foyer est préparée par les autres membres de la famille.

Pendant trois mois donc, la mère des jumeaux est nourrie, vêtue et blanchie. Elle ne quittera sa case que pour aller se laver. Dans cette «*prison dorée*», elle est assistée par une aide ménagère.

2/ HOMMAGE ET VISITES AUX JUMEAUX

Quiconque désire rendre visite aux jumeaux et à leur mère devra se soumettre à un rituel rigoureux.

A l'intérieur de la case, la famille installera en outre un pot contenant de la chaux blanche ainsi que deux assiettes traditionnelles appelées «*BILEKU*» en kintandu. La première assiette appartient à *NSIMBA*, le jumeau né le premier, tandis que la seconde appartient à *NZUZI*, nom qui désigne le jumeau né en second lieu.

Le visiteur se fera annoncer à la porte par un chant et il y sera accueilli par l'aide ménagère qui viendra surtout pour lui appliquer les deux points blancs faits de chaux sur le front, sur les tempes et sur les mains. En effet, nul ne peut franchir le pas de la porte des jumeaux sans cette marque distinctive. Nul non plus ne peut prendre les jumeaux dans ses bras sans qu'il porte lui-même ces points blancs.

Y contrevenir, disait-on, c'était mettre la vie des enfants en danger de mort.

Une fois à l'intérieur de la maison, notre hôte commencera par «acheter le droit» de toucher les jumeaux en déposant une pièce de monnaie de même valeur dans chaque assiette traditionnelle. C'est alors seulement qu'il pourra saluer la mère et toucher les enfants. S'il souhaite les porter pour les bercer ou les admirer de plus près, il devra les porter tous les deux et de préférence en même temps. Il ne peut manifester aucune préférence ni pour l'un, ni pour l'autre. Tout mot gentil qu'il adressera à l'un, il devra également l'adresser à l'autre. Autrement, le jumeau qui se sentirait lésé risquerait de se fâcher.

Vous offrez un cadeau à *NSIMBA* (le premier né), vous devez aussi en offrir (et le même) à *NZUZI* (né le deuxième). Pour remettre quelque chose et même pour saluer, vous devez le faire de deux mains.

Même pour les allaiter, la mère devait leur donner le sein au même moment.

3/ LA CROYANCE ANCESTRALE

En fait, dans la croyance ancestrale, les jumeaux étaient considérés comme un seul être. Ils devaient par conséquent être traités de la même manière.

Même de nos jours, bon nombre de gens croient fermement au caractère mystique des jumeaux.

Leur venue dans une famille peut être un porte-bonheur ou un porte-malheur. Les présomptions sont nombreuses. Tel père de famille, au chômage depuis plusieurs années, a retrouvé de l'emploi et la prospérité après avoir donné naissance à des jumeaux ! Tel autre homme d'affaires, riche, a fait faillite après la naissance de ses jumeaux !

Une de mes connaissances, haut cadre dans une entreprise publique, me confiait récemment ceci : une de ses filles a donné naissance à des jumelles il y a trois ans. La mère et les deux fillettes vivent encore sous son toit.

Il y a quelques semaines, une des jumelles a souffert du paludisme. Tout naturellement, mon ami n'a fait soigner que la fillette malade. Curieusement, vers la fin de la cure anti-malaria, alors que notre petite malade se portait déjà bien, celle qui n'était pas malade est tombée malade à son tour. De la même maladie, en plus !

Explication unanime de la famille : ils avaient omis de traiter la jumelle bien portante ! (?)

Pour rompre le cycle infernal, lorsqu'il a fait soigner la seconde jumelle, il était moralement obligé de renouveler la même cure anti-malaria à la première jumelle. Quelques jours après, les deux enfants se portaient de nouveau à merveille.

Les jumeaux ont donc droit au même traitement : ils doivent être habillés et coiffés de la même manière, boire et manger la même chose.

Pour les noms qu'ils doivent porter, on doit leur donner les noms de deux personnes nées du même père et de la même mère.

Chez nous, je vous l'avais déjà dit, les enfants ne portent pas obligatoirement le nom de leur père.

Et plus tard, lorsqu'ils devront se marier, il est souhaitable que leurs conjoints soient issus de la même famille. Infliger un traitement discriminatoire aux jumeaux, c'est prendre le grave risque de voir l'un d'eux «se fâcher». En kintandu, nous disons : «*si katekika nsingu*». C'est-à-dire «*il va détourner le cou*» ; autrement dit, il va se fâcher et mourir.

Mon père et ma mère avaient-ils transgressé un interdit ou négligé une exigence ? Dieu seul le sait. Mais toujours est-il que la petite sœur de Sœur Cathy, NSIMBA donc, avait un jour décidé de «*détourner son cou*» et «*elle s'en est allée puiser de l'eau*». Chez nous, on ne dit jamais qu'un jumeau est décédé, on dit plutôt «*qu'il est allé puiser de l'eau*» (*kuteka masa = puiser de l'eau*).

«*NSIMBA uye teka masa*» : «*NSIMBA est allée puiser de l'eau*».

Je reviendrai sur ces funérailles plus loin. Pour l'instant, faisons un pas en arrière pour vous signaler que dans la société traditionnelle Kongo, la semaine comptait quatre jours qui sont : KONSU, NKANDU, NKENGI et NSONA.

Selon qu'on appartient à l'une ou l'autre grande tribu du Bas-Congo, l'un de ces quatre jours était considéré par nos ancêtres comme jour de repos. Aucune autre activité ne pouvait être exercée ce jour-là, à l'exception de la chasse et du marché. Chez nous les BANTANDU par exemple, les villageois se reposaient le jour de NSONA. Même aujourd'hui, dans nos villages, les gens ne vont pas aux champs ce jour là. Ils restent chez eux pour tailler bavette ou pour partager un verre de vin de palme (= *nsamba*) ou de *lungwilla* (= alcool tiré de la canne à sucre) avec les amis du village ou des environs.

Pour revenir à nos jumeaux, le jour de leur naissance est très important, car chaque semaine, à cette même date, la communauté du village doit «rendre hommage» aux jumeaux. En kintandu (notre dialecte), on dit «*ku kembisa mapasa*» : rendre hommage aux jumeaux ou louer les mapasa.

La cérémonie de louange se passait toujours le soir, entre 18H00 et 20H00.

Dès le coucher du soleil, les habitants du village se retrouvaient devant notre maison. Un grand feu y était allumé. Il y avait en fait deux groupes ; le premier composé des hommes (les anciens) qui venaient surtout pour boire du vin de palme. Tandis que le second était composé des femmes et des adolescents qui venaient pour chanter et danser en l'honneur des jumeaux.

Pendant la journée, notre père aura pris soin de réserver quelquesalebasses de vin de palme pour agrémenter la soirée. Les autres membres de la communauté pouvaient aussi apporter à boire.

Pendant que les anciens buvaient et causaient autour du feu, les femmes et les adolescents chantaient et dansaient autour d'un tam-tam. De temps en temps, une femme sortait des rangs et venait inviter un homme à la danse.

Ce dernier devait impérativement répondre à l'invitation en allant esquisser quelques pas avec le groupe. Souvent, les danseurs et les danseuses rivalisaient de prouesses, chacun tentant de démontrer qu'il était le meilleur danseur du groupe. C'était particulièrement vrai pour les femmes et les hommes ayant déjà donné naissance à des jumeaux et qui, toute honte bue, n'hésitaient pas à verser dans l'obscénité. Mais cela ne semblait offusquer personne. Lorsqu'il s'agissait de rendre hommage aux jumeaux, les chants et les danses obscènes étaient tolérés.

Ces «soirées récréatives» se répétaient chaque semaine et ce, jusqu'à la sortie officielle des jumeaux, à la fin du troisième mois.

Cette gaieté, cette joie exprimée par la communauté du village chaque semaine à travers les chants et les danses, le couple, c'est-à-dire le père et la mère des jumeaux, devait l'exprimer dans leur vécu quotidien. Qu'il vente ou qu'il neige, les parents des jumeaux doivent toujours garder leur bonne humeur. Car, selon la croyance ancestrale, les jumeaux, surtout ceux en bas âge, détestent les foyers où règnent la mauvaise humeur, la mésentente et la dispute.

Un simple geste, un mot déplacé d'un conjoint à l'endroit de l'autre, une petite scène de ménage, les conséquences ne tardent pas à venir et se traduisent par la maladie de l'un des jumeaux ou même des deux.

Pour conjurer ce mauvais sort, le conjoint fautif devra demander pardon à l'autre publiquement, en présence des jumeaux.

Ne pas le faire, c'est prendre le risque de les voir mourir. En ce qui concerne la petite sœur de Sœur Cathy, j'étais trop jeune, je n'ai donc pas compris ce qui s'était passé réellement. Je sais seulement que quelques mois après la naissance des jumeaux, notre mère est tombée malade et papa avait décidé de la renvoyer dans son clan pour qu'on la fasse soigner à l'indigène. C'est au cours de ce séjour chez les siens que notre chère NSIMBA «est allée puiser de l'eau».

Chez nous, s'agissant du décès d'un jumeau, on ne prononce jamais le verbe mourir, par peur de voir l'autre enfant mourir également. On dira plutôt «*qu'il est allé puiser de l'eau*», faisant ainsi croire au jumeau survivant que l'autre reviendra, puisqu'il n'est parti qu'à la rivière.

L'expression exacte en Kintandu dit : «*muana uye teka masa*», à traduire ainsi : "*l'enfant est allé puiser de l'eau*". Cette expression traduit en fait un secret espoir de voir un jour l'enfant défunt revenir dans la famille.

4/ FUNERAILLES D'UN JUMEAU

Comme partout ailleurs dans le monde, chez nous aussi, lorsque quelqu'un meurt, la famille organise des veillées mortuaires pendant lesquelles les proches et les amis pleurent le défunt. Les femmes particulièrement sanglotent autour de la dépouille des heures durant. Les séances de pleurs ne prendront fin qu'après l'enterrement.

Mais lorsqu'il s'agit du décès d'un jumeau, les pleurs sont interdits. L'assistance doit au contraire chanter et danser autour de la dépouille, comme cela se faisait pendant les séances d'hommage aux jumeaux.

Toute personne surprise en train de verser des larmes est immédiatement écartée des lieux. Il semble que les pleurs risquaient d'alerter le jumeau survivant et l'inciter à rejoindre son frère dans l'au-delà.

Les chants et les danses avaient donc pour but de le supplier de rester en vie.

Et pendant ce temps, pour donner l'impression au jumeau décédé qu'on ne l'a pas séparé de son frère ou de sa sœur, on coupait un morceau de tronc de bananier qu'on allongeait à côté de la dépouille. Ce tronc de bananier représentait le frère qui devait l'accompagner dans l'autre monde. On l'enterre avec la dépouille, dans une même fosse. Par contre, les parents et tous les membres de la famille doivent s'employer à faire croire au survivant que son frère est toujours là. Par exemple, lorsqu'un visiteur se présentait chez les jumeaux, il devait saluer les deux enfants, même si un des deux est déjà mort. «*Mboti ya NSIMBA ye ya NZUZI*», traduction : «*Bonjour NSIMBA, bonjour NZUZI*».

Et s'il dépose un cadeau dans l'assiette de l'un, il doit en faire de même dans l'autre assiette.

De même pour les parents, s'ils achètent quelque chose pour le jumeau survivant, ils doivent l'acheter en double.

Voilà donc l'ambiance dans laquelle étaient élevés les jumeaux jusqu'à l'âge de deux ans.

5/ LA LIBERATION APRES TROIS MOIS

Mais à la fin du troisième mois, la maman et les jumeaux sont libérés de leur «*prison dorée*». C'est la sortie des jumeaux, et cela donne lieu à une fête.

Ce jour-là, tous les membres de la famille se retrouvent chez les parents des jumeaux. Ceux-ci préparent à boire et manger, en quantité suffisante. La mère revêt ses plus beaux habits tandis que les jumeaux sont habillés et coiffés de la même manière. Sous la conduite d'une femme ayant déjà donné naissance à des jumeaux, le trio (la mère et les deux enfants) est sorti dehors et présenté à l'assistance, sous leurs applaudissements. Les «*biyeki-yeki*» (= cris de joie) fusent de partout. Tout le monde congratule la mère. Chacun cherche à porter les enfants dans ses bras, pour quelques instants. On chante, on danse, on mange, on boit, parfois jusqu'à s'enivrer.

Après cette fête, la maman reprend le cours normal de sa vie. Elle peut désormais aller aux champs, à la rivière ou au marché.

Avec la sortie des jumeaux prennent aussi fin les soirées récréatives qui étaient organisées chaque semaine en leur honneur !

SIMON

«*DEBOUT, CONGOLAIS*»

*(Hymne national de la République Démocratique du Congo)
créé en 1960 et composé par le Père S. P. BOKA, s.j.*

Debout, Congolais
Unis par le sort, Unis dans l'effort pour l'Indépendance,
Dressons nos fronts longtemps courbés
Et pour de bon, prenons le plus bel élan dans la paix.
O peuple ardent, par le labeur, nous bâtirons un pays plus beau qu'avant dans la paix !
Citoyens, entonnez l'hymne sacré de votre solidarité.
Fièrement saluez l'emblème d'or de votre souveraineté. Congo,
Don Béni, Congo, des aïeux, Congo !
O pays, Congo, bien aimé, Congo !
Nous peuplerons ton sol et nous assurerons ta grandeur.
30 juin, ô doux soleil ! 30 juin ! Du 30 juin, jour sacré, sois le témoin,
Jour sacré de l'immortel serment de Liberté
Que nous léguons à notre postérité pour toujours !

N. B. : La Fête Nationale demeure fixée au 30 juin, en commémoration du jour de l'indépendance, le 30 juin 1960.